

Laine, p. lbs.	0 28 a 0 30
Bois par cordes, 2 1/2 p.	3 00 a 4 00
Foin par 100 bottes	6 00 a 7 00
Paille do	5 00 a 6 00
Peaux Vertes, inspect. p. 100 lb.	8 00 a 9 00
De moutons, non prép. ch.	0 75 a 1 00
De Veau do p. lb.	0 12 a 0 14

Montréal 12 mars 1870.

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs	\$8 a \$7
2me qualité	4 a 6
Vache à lait	25 a 40
Extra	40 a 50
Veaux, 1re qualité	10 a 12
2me qualité	8 a 9
3me qualité	3 a 6
Moutons, 1re qualité	10 a 12
2me qualité	8 a 9
Agneaux, 1re qualité	4 a 6
2me qualité	3 a 4
Cochons	40
Foin, 1re qualité par 100 lbs	6
2me qualité	4
Paille, 1re qualité	3 a 4

Sorel, 12 Mars 1870.

Fleur par quart	5 00 a 5 50
do. do. cent lbs	2 00 a 2 60
do Bled-d'Inde do	1 00 0 00
Avoine par 40 lbs	0 25 a 0 28
Orge par 56 lbs	0 60 a 0 80
Mil par 48 lbs	0 00 0 00
Pois par minot	0 60 a 0 70
Bled do do	1 00 0 00
Bled-d'Inde do do	0 60 a 0 80
Sarrasin do do	0 40 a 0 50
Patates do do	1 20 a 1 30
Œufs par douzaine	0 25 a 0 30
Velailles par couple	0 80 a 0 80
Oies do do	0 80 a 1 00
Dindes do do	1 80 a 2 00
Pigeons do do	0 17 a 0 20
Beurre frais par lb	0 18 a 0 21
do salé do	0 17 a 0 18
Saindoux par lb	0 18 a 0 22 1/2
Miel do do	0 12 a 0 12 1/2
Lard frais par cent lbs	10 00 a 11 00
do mess par quart	20 00 a 24 00
Bœuf par cent lbs	5 00 a 6 50
Foin par cent bottes	2 50 a 4 00
Paille do do	2 00 a 2 50
Bois à la cord	2 80 a 4 00

Sherbrooke, 10 mar 1870

Bœuf—par quartier	7 @ 9
do livre	5 @ 10
Mouton	4 @ 6
Agneau	5 @ 7
Lard par livre	9 @ 12
Beurre—en tinette	20 @ 22
do par livre	20 @ 23
Fromage	6 @ 12
Œufs	17 @ 22
Dindes par lb	12 @ 15
Poulets	30 @ 50
Oies	08 @ 09
Patates mint	40 @ 50
Sucre d'érable	6 @ 9
Sarrasin	40 @ 60
en fleur par poche	\$1 50 @ 1 75
Avoine par minot	34 @ 38
Laine	25 @ 26
Foin par ton	\$ 8 @ 9
Paille do	\$ 6 @ 0
Bois—dur, sec	\$ 3 @ 09
do vert	\$ 2 @ 3
Miel, la boîte	00 @ 00

Les Trois-Rivières 12 mars 1870.

Avoine	\$0 30 a 0 35
Pois	0 75 a 0 80
Gabourge	0 70 a 0 80
Sarrasin	0 60 a 0 80
Bled-d'Inde canadien	0 80 a 0 90
Bœuf par lbs	0 10 a 0 12
Lard do	0 15 a 0 18 1/2
Veau par quartier	0 00 a 0 00

Beurre frais par lbs	0 18 a 0 25
Œufs par douzaine	0 20 a 0 25
Patate au minot	0 70 a 0 80
Foin à la botte	0 05 a 0 00
Paille do	0 00 a 0 00
Sucre d'érable	0 12 a 0 00
Poule par couple	0 50 a 0 60
Graisse fondue	0 24 a 0 0
en branche	0 20 a 0 0
Petite graine d'ignon	0 10 a 0 00
Savon du pays	0 8 a 0 10
Saindoux par lbs	0 22 a 0 25

St Jean, 12 mars 1870.

Fleur, par quart	4 50 a 4 75
par 100 lbs	2 20 a 2 40
de blé d'Inde p. 100 lbs	1 90 a 2 00
de sarrasin do	1 90 a 2 00
Avoine, par 40 lbs	0 25 a 0 30
Orge, 56	0 56 a 0 60
Graine de lin	1 25 a 1 40
de mil	2 00 a 2 25
Pois, par minot	0 66 a 0 75
Blé, do	1 00 a 0 00
Blé d'Inde par 56 lbs	0 70 a 0 75
Sarrasin 50	0 40 a 0 45
Œufs par douzaine	0 15 a 0 17
Velailles par couple	0 50 a 0 60
Poulets do	0 40 a 0 50
Oies do	1 00 a 1 60
Dindes do	1 50 a 2 00
Pigeons do	0 10 a 0 12
Beurre finis par livre	0 18 a 0 20
sale do	0 15 a 0 17
Saindoux do	0 20 a 0 00
Miel do	0 10 a 0 12
Patates	0 40 a 0 50
Lard frais par 100 lbs	\$9 00 a 10 00
mess par quart	20 00 a 25 00
Bœuf par 100 lbs	5 40 a 6 00
Foin do bottes	4 00 a 5 00
Paille do do	2 00 a 3 00
Bois à la corde	3 00 a 4 50

Montréal, 8 Mars 1870.

Cuir à semelle, No 1, B A la livre	22 a 00
Do No 2, do	20 a 00
(Ecroute No 1	20 a 21
Do No 2	18 a 20
Vache cirée, légère	40 a 41
do do pesant	35 a 38
Veau ciré	60 a 70
Cuir à harnais	25 a 30
Buffles	le pied 14 a 15
Pebbles	14 a 15
Vache en Kid	12 a 14
Vache fondue	la livre 27 a 30
Patent uni	le pied 19 a 20
do carlé	17 a 18
Peaux de mouton pesantes	livre 20 a 25
do légère	25 a 30
Peaux vertes, No 1	la livre 8 a 00
No 2	7 1/2 a 0
saïées	0 a 00

A. KEROACK,

Marchand de cuir, 305, rue St. Paul.

THE HOUSEHOLD.

Le Ménage.)

Journal pratique dévoué aux intérêts de la

Femme Américaine

Contenant des articles sur toutes les matières en rapport avec la maison et la vie domestique

Cette publication vient d'être portée à 24 pages, 40, et rien n'est épargné pour la mettre au premier rang.

Ce journal s'occupe de la chambre, de dessin, de toilette, la bibliothèque, la musée, les enfants, dispensaire, la cuisine et le salon, avec des suggestions et des avis y appropriés à chacun.

Une piastre par année.

Des agents sont demandés, avec une commission libérale. Envoyez des Estampilles pour un numéro prospectus Adressez:

Geo. E. Crowell

Brattleboro, Vt.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Les Commissaires nommés pour la Construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent Avis Public qu'il sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour quatre autres Sections de la ligne.

La Section No. 13 sera dans la Province de Québec et s'étendra à partir de l'extrémité Est de la Section No. 8 jusqu'à la Station 906 près du Lac Malfait, formant un parcours d'environ 20 milles.

La Section No. 14 sera dans la province de Québec et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 13 jusqu'à la Station 543, un point entre l'embouchure de la Rivière Amqui et le petit Lac Matapédia, formant un parcours d'environ 22 milles.

La Section No. 15 sera dans la Province du Nouveau Brunswick et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 9 jusqu'à la Station 639, à peu près 1 mille à l'Est de la traversée de la Rivière Nepisiguit, formant un parcours d'environ 12 milles et un dixième.

La section No. 16, sera dans la Province du Nouveau-Brunswick et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 15 jusqu'à l'extrémité Ouest de la Section No. 10, formant un parcours d'environ 18 milles trois-quarts.

Les contrats pour les susdites Sections devront être complètement parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er Juillet 1872.

Les Commissaires donnent aussi Avis Public, qu'ayant annulé les Contrats pour les Sections Nos. 3 et 4, ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour de nouveaux Contrats pour ces mêmes Sections.

La Section No. 3 est dans la Province du Nouveau-Brunswick, et s'étend à partir de la Station 370, environ deux milles au Sud de la Rivière Restigouche, jusqu'à la Station 190, environ 2,000 pieds au Sud de la Rivière à l'Anguille, près de Dalhousie, formant un parcours d'environ 24 milles.

La section No. 4 est dans la Province de la Nouvelle Ecosse, et s'étend à partir de la Station 230 sur les Hauteurs d'Amherst, jusqu'à la Station 0, sur les Hauteurs, environ un mille au Nord de la Rivière Phillips, formant un parcours de 27 milles environ.

Les Contrats pour les sections No 3 et 4 devront être complètement parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er Juillet, 1871.

Les plans et profils ainsi que le Devis et les Stipulations du Contrat seront exhibés au Bureau de l'Ingénieur en chef à Ottawa, et aux Bureaux des Commissaires de Toronto, Québec Rimouski, Dalhousie, Newcastle, St Jean et Halifax, le et après le DIX MARS prochain, et les Soumissions cachetées, adressées aux Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial, et inscrites "Soumissions," seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures P. M., Lundi le 4 Avril 1870.

Des cautions pour l'exécution complète du Contrat devront signer la Soumission.

A. WALSH.

ED. B. CHANDLER.

C. J. BRYDIES,

A. W. McLELAN,

Commissaires.

Bureau des Commissaires, }
Ottawa, 26 Janvier 1870. }